



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>12382</b>	<b>De Mme Valérie Bazin-Malgras ( Les Républicains - Aube )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Europe et affaires étrangères</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Europe et affaires étrangères</b>
<b>Rubrique &gt; Français de l'étranger</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Protection des Français retenus en Israël, en Cisjordanie et à Gaza	<b>Analyse &gt; Protection des Français retenus en Israël, en Cisjordanie et à Gaza.</b>
Question publiée au JO le : <b>24/10/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des ressortissants français bloqués en Israël, en Cisjordanie et à Gaza, qui souhaitent rentrer dans le pays dans les meilleurs délais. En effet, qu'ils soient libres ou otages, il est de la responsabilité du Gouvernement de tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité, pour les protéger et pour leur permettre, le cas échéant, de rejoindre le territoire national en toute sécurité et dans les meilleures conditions. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quels sont les moyens utilisés prioritairement par la diplomatie française pour y parvenir.